



MLT

Analyzer

Bulletin de l'Association des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick



Numéro d'hiver 2012

Vol. 43 N° 3

Contenu:

Message de la présidente

Danielle McLennan

De l'Éditeur

William Allen

L'analyse de biologie délocalisées

Rania Elhalabi

Publication du livre *Echos in the Hall*

Nouveau programme N.-B. de mentorat des transitions des TLMs

Nouvelles Normes d'exercice

Prix Anita Lindsay

Maritech - Photos

Nouveau processus de renouvellement d'adhésion SCSLM

Comment préparer un sandwich au beurre d'arachide

Concours de décoration de Noël

Soudage PPP

CONGRÈSLAB

Bureau de l'ATLMNB

William Allen

Registraire/Éditeur
registrar@nbsmlt.nb.ca

Alva Morrison

Ajointe administrative
office@nbsmlt.nb.ca

488, rue Centrale
Memramcook (N.-B.) E4K 3S6
Téléphone : (506) 758-9956
Télécopieur : (506) 758-9963
site web : www.nbsmlt.nb.ca



Message de la présidente...

par Danielle McLennan



Au cours des quelques dernières années, l'ATLMNB est sortie de l'ombre et a commencé à jouer des rôles nouveaux et captivants. La participation de l'ATLMNB à de nombreuses initiatives a permis à l'ATLMNB et à notre profession de se démarquer et d'être considérés comme des chefs de file en soins de la santé.

Par l'entremise de ses membres, l'ATLMNB est reconnue comme chef de file en science de laboratoire médical et à titre de partenaire à valeur égale dans la prestation de services médicaux. Voilà la vision de l'ATLMNB. Nous avons travaillé pour atteindre cette vision au cours des dernières années, et je suis heureuse de dire que nous avons réalisé notre rêve collectif.

Au cours de la dernière année seulement, l'ATLMNB a été reconnue par les intervenants et ses homologues sur la scène provinciale, nationale et internationale. Nous avons grandi en tant qu'Association et nous avons établi une nouvelle structure de bureau qui est à la fois flexible et efficace. Nous dirigeons actuellement des projets financés par le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral. Grâce au soutien du gouvernement du Nouveau-Brunswick, nous avons représenté les professionnels des soins de la santé et la profession de TLM en Europe et nous représenterons les professionnels des soins de la santé de nouveau cette année. En mars, l'ATLMNB a établi le premier réseau d'organismes de réglementation des professions de la santé, 13 participants étant présents à la première réunion. Cette initiative a été et est toujours dirigée par l'ATLMNB. Nous avons gagné beaucoup de respect de la part de nos homologues

(suite sur page 3)

De l'éditeur...



William Allen

Bonjour à tous.

Bienvenus au numéro d'hiver du bulletin *Analyzer*. Ce numéro vous offre plein d'articles intéressants qui sauront certainement vous plaire. Vous y trouverez les résultats du sondage sur les membres retraités, une mise à jour des analyses au chevet des malades, de l'information sur notre Programme de mentorat, un article sur comment préparer un sandwich au beurre d'arachide, des photos superbes de Maritech, des renseignements sur le concours de décorations de Noël, ainsi que les nouvelles Normes d'exercice soumises par notre Comité législatif. Je vous demanderais tous de bien vouloir lire un article important à la page 12 sur le processus de renouvellement de la SCSLM. Puis, ce ne sont là que les grands titres... et nous avons tenté d'en mettre tellement plus dans ce numéro.

Je suis conscient qu'avec le tourbillon du temps des Fêtes il s'agit d'un temps de l'année très occupé pour tout le monde. Je vous prie néanmoins de ne pas oublier de vous accorder du temps de réflexion sur l'année écoulée, de vous fixer des objectifs pour l'année à venir et de prendre un moment afin d'être reconnaissants pour les bonnes choses dans votre vie. Rappelez-vous que même si les choses semblent parfois pénibles, il y a toujours du bon qui fait que le pénible paraît bien plus acceptable.

J'espère que vous apprécierez le dernier *Analyzer* de 2102, et je vous souhaite, à vous et à vos familles, un très joyeux Noël et une bonne nouvelle année!

Meilleurs vœux pour 2013!

**Veillez soumettre vos textes,
commentaires ou questions à:**

488, rue Centrale, Memramcook, N.-B. E4K 3S6
office@nbsmlt.nb.ca

Politique de la rédaction:

Le but du bulletin est d'offrir un mode de communication entre les membres de l'ATLMNB et le Conseil d'administration. Les opinions exprimées dans le MLT *Analyzer* sont celles des auteurs des articles et ne représentent pas la politique officielle de l'ATLMNB. L'éditeur se réserve le droit d'éditer les soumissions au besoin.



*Le Conseil d'administration aimerait de vous souhaiter un
Joyeux Noël et Bonne Année comblée de paix et de prospérité!*

Danielle McLennan	Présidente	Claire Wright	Directrice Saint-Jean
Jim Sloan	Président-Sortant	Monique Desjardins Levesque	Directrice Edmundston
Carlene McCaffery	Présidente-Élue	Julie Thibodeau	Directrice Nord-Est
Rania Elhalabi	Trésorière/Représentante de RP	Marsha Cook	Directrice Miramichi
Melissa King	Directrice Moncton	Crystal Allen	Directrice Fredericton
Dorothy Harris	Représentante d'Éducation continue	Susy Campos	Représentante du public



(suite de page 1)

en matière de réglementation. D'autres organismes de réglementation comme ceux des médecins, des infirmiers/infirmières, des pharmaciens/pharmaciennes, des dentistes et des physiothérapeutes nous ont félicités et remerciés d'avoir mis en œuvre cette initiative.

Nous avons travaillé à une initiative de relations publiques qui contribuera à démystifier la profession de technologiste de laboratoire médical. De plus, nous travaillons à l'amélioration des communications avec nos membres grâce à notre nouveau site Web et à la diffusion de courriels. Notre personnel de bureau contribue à un bulletin à contenu enrichi.

Je suis fier de dire que notre Conseil d'administration est très diversifié, car il comprend des leaders jeunes et des leaders chevronnés. Cela a permis de générer des idées nouvelles et des perspectives différentes

et a propulsé l'ATLMNB dans une direction captivante.

Même si l'ATLMNB a pris en charge de nombreux rôles et a participé à différents projets et initiatives, son rôle premier demeure l'application de normes élevées et la sécurité du public. Voilà pourquoi l'ATLMNB étudie la faisabilité d'une réglementation touchant les adjoints de laboratoire médical. Nous avons commencé à travailler à l'étape de consultation et nous solliciterons votre rétroaction en tant que membres.

En terminant, j'aimerais souligner le fait que l'ATLMNB travaille fort pour placer l'ATLMNB sous les projecteurs. Cette année, nous avons démontré qu'ensemble nous pouvons réaliser un rêve collectif. Par conséquent, continuez de rêver et soyez fier d'être un/une technologiste de laboratoire médical.

Merci!

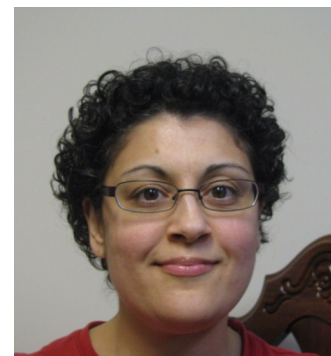
Sondage auprès des membres retraités

J'aimerais commencer par remercier tous ceux et celles qui ont pris le temps de répondre au Sondage auprès des membres retraités publié dans le numéro estival du bulletin *The Analyzer*. L'information et les commentaires que nous avons reçus nous ont beaucoup aidés à comprendre la rupture des liens entre l'Association et bon nombre de nos membres retraités, ces personnes qui ont servi de mentors pour bien d'autres, qui ont donné bénévolement de leur temps, qui ont été nos collègues et nos amis.

Conformément aux résultats du sondage, le Conseil d'administration a révisé la cotisation des membres retraités de l'ATLMNB et a convenu qu'il ne fallait pas perdre contact avec les membres retraités. Pour cette raison, à l'AGA, le Conseil d'administration a proposé d'éliminer la cotisation de 50 \$ pour les membres retraités. L'élimination de la cotisation et le raccourcissement du formulaire de renouvellement permettront aux membres retraités de demeurer en contact avec l'Association. Ces derniers continueront à recevoir les mises à jour et les bulletins et à accéder au site Web. De plus, ils pourront siéger à des comités afin de mettre leurs connaissances à profit et de nous aider à planifier l'avenir.

Nous espérons que tous les membres retraités profiteront de l'adhésion gratuite et choisiront de continuer à participer activement à l'Association. Tous les membres du Conseil d'administration et du bureau de l'ATLMNB tiennent à demeurer en contact avec cette source de savoir si précieuse que sont les retraités.

Mise à jour sur les analyses de biologie délocalisées, AGA et Maritech 2012



**Rania Elhalabi ,
Comité exécutif de l'ATLMNB**

**Présidente du Sous-comité spécial sur
les analyses de biologie délocalisées**

En septembre 2011, l'ATLMB a commencé à recevoir des lettres de technologistes inquiets de la région de Tracadie-Sheila, qui ont ensuite soulevé les mêmes préoccupations à l'AGA dans le cadre de la Conférence scientifique provinciale annuelle en octobre 2011. Les préoccupations exprimées concernaient précisément la mise en œuvre de l'analyseur hors laboratoire, I-Stat, dans les hôpitaux de Caraquet et de Lamèque au cours de l'été 2011.

Lors de sa réunion du 21 octobre 2011, le Conseil d'administration de l'ATLMNB, a décidé de former un sous-comité spécial chargé d'étudier les préoccupations entourant l'utilisation des analyseurs hors laboratoire.

Le sous-comité était composé de la directrice générale de l'ATLMNB, d'un médecin (président du Comité sur les analyses de biologie délocalisées (ABD) de cette région et participant de la mise en œuvre des analyseurs hors laboratoire en chimie), du directeur du laboratoire, de la coordonnatrice des ABD (également participante de la mise en œuvre et de la surveillance des analyseurs et du programme des ABD), du registraire de l'ATLMNB, de la registraire adjointe de l'ATLMNB, de la directrice régionale et d'une membre du Comité exécutif de l'ATLMNB en tant que présidente du Sous-comité spécial sur les ABD. Le Sous-comité s'est réuni le 27 janvier 2012.

La réunion du Sous-comité a permis de constater que les utilisateurs des analyseurs hors laboratoire n'avaient pas la formation adéquate ou n'étaient pas suffisamment compétents pour les utiliser, les technologistes recevant de nombreuses questions de la part des utilisateurs. De plus, on a estimé que les politiques écrites

n'étaient pas respectées et que même si les analyseurs sont accessibles aux médecins, on continue d'envoyer les spécimens à d'autres établissements pour les analyses. Cela a révélé aux technologistes que les médecins n'avaient pas confiance dans l'analyseur hors laboratoire.

Avant la mise en œuvre des analyseurs hors laboratoire, des technologistes de laboratoire médical ont effectué des recherches exhaustives, y compris des visites sur place, des corrélations et des comparaisons effectuées par un technologiste de laboratoire médical et un médecin de laboratoire afin de s'assurer que l'analyseur hors laboratoire était acceptable avant de le mettre en œuvre dans la région.

On a communiqué avec le technologiste en chef responsable de la formation des utilisateurs afin qu'il donne de l'information sur la formation et l'évaluation des compétences. Le technologiste en chef a dit que la formation, l'évaluation des compétences, la documentation, l'étalonnage de l'analyseur et les tests de contrôle de la qualité relevaient du laboratoire et qu'ils étaient tous effectués par un technologiste de laboratoire médical certifié. De plus, ce dernier assure la surveillance continue et la vérification des ABD.

Un des membres du Sous-comité a dit qu'au cours de l'été 2011, à Lamèque, une TLM a pris sa retraite et une autre est partie en congé de maternité. Le laboratoire ne comptait donc plus qu'une seule TLM et il n'y avait pas de candidats pour remplacer au laboratoire. La situation à Lamèque était telle qu'on envisageait de fermer le laboratoire ou de trouver une autre solution, soit la mise en œuvre dans l'hôpital d'un analyseur I-Stat pour effectuer les ABD.

(suite sur page 5)

(suite de page 4)

À Lamèque, on a commencé à utiliser l'analyseur I-Stat en août 2011 et on l'utilise maintenant à Caraquet également en raison de la pénurie de personnel.

Au cours de la réunion, les membres du Sous-comité ont formulé des recommandations concernant la nécessité d'avoir un coordonnateur des ABD dans tous les établissements qui utilisent des analyseurs hors laboratoire. Un membre du Comité a révélé qu'il existe un comité régional des ABD qui travaille à la création de politiques et de procédures relatives aux ABD effectuées dans la province.

Le Conseil d'administration de l'ATLMNB s'est réuni le 7 février 2012 et après d'autres recherches, il a pris une décision finale concernant les ABD. Le Conseil d'administration estimait que les préoccupations touchant les ABD étaient principalement attribuables à un manque de communication entre la direction et les technologistes quant à la manière de mettre en œuvre les analyseurs hors laboratoire. De plus, il estimait que les normes de l'OLA nouvellement adoptées régleront de nombreux problèmes liés aux ABD.

L'ATLMNB a écrit une lettre officielle concernant cette question et le résultat final à l'intention du directeur du laboratoire régional de Vitalité, des TLM qui avaient soulevé les problèmes, des membres du Sous-comité spécial sur les ABD et de la ministre de la Santé du Nouveau-Brunswick, Madeleine Dubé.

La ministre de la Santé, Madeleine Dubé, nous a écrit pour accuser réception de nos préoccupations et nous assurer que les ABD font partie des normes de laboratoire du N.-B. et que l'OLA « *fournira un autre niveau de responsabilité en matière de qualité et de sécurité des ABD* ». Sa lettre a été publiée intégralement dans le numéro estival de l'Analyser.

En ce qui a trait aux ABD, le Comité de législation de l'ATLMNB a révisé la *Loi relative à l'Association des technologistes de laboratoire médical du N.-B.* et a remarqué que les ABD étaient une préoccupation de longue date et que certains souhaitaient que la Loi puisse être utilisée de manière punitive. Le Sous-comité

n'appuie pas l'utilisation de la Loi de cette manière. Cependant, le Sous-comité reconnaît les préoccupations exprimées au sujet de l'expansion des ABD et du potentiel d'incidents négatifs si les résultats générés ainsi donnent suite à des actes médicaux. À ce titre, le Comité de législation a présenté au Conseil d'administration de l'ATLMNB des recommandations sur les ABD dans la province.

Voici les recommandations en question :

- a) Que l'ATLMNB continue à travailler en collaboration avec les autres organismes professionnels du N.-B.;
- b) Que l'ATLMNB travaille avec l'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la pratique des professionnels de laboratoire médical (ACORPPL) et s'adresse à Santé Canada (en particulier à la Direction des produits de santé commercialisés) au sujet de la commercialisation appropriée des ABD.

L'ATLMNB reconnaît que l'utilisation des ABD augmente rapidement en raison de la demande de résultats rapides dans les situations d'urgence. Les ABD ne sont donc pas uniques à une région particulière. On pratique les ABD dans presque tous les hôpitaux qui ont tous des problèmes similaires.

Cependant, en fin de compte, les ABD ne sont pas de notre ressort, et la Loi sur l'ATLMNB ne peut pas réglementer les ABD. Mais l'ATLMNB a le mandat de protéger le public en assurant la sécurité des patients par le truchement de ses membres. Le Conseil d'administration de l'ATLMNB prend donc très au sérieux les ABD au Nouveau-Brunswick et s'engage à assurer les meilleurs soins possible aux patients dans le cadre de la *Loi relative à l'Association des technologistes de laboratoire médical du N.-B.* L'ATLMNB continuera à surveiller la situation et à examiner au besoin les autres questions soulevées au fur et à mesure.

Le Conseil d'administration de l'ATLMNB remercie les membres d'avoir porté cette question à son attention. Vos lettres ont aidé l'ATLMNB à prendre une décision éclairée et à proposer une solution positive.

Publication du livre "Echoes in the Hall"

Chapitre 13

Contrôle de la qualité et normalisation

par Claudette Ptasznik

Les analyses en laboratoire ont beaucoup évolué depuis le début des années 1900, la technologie informatisée et automatisée remplaçant les méthodes manuelles de jadis. Au début, il n'y avait pas de processus de contrôle pour assurer l'exactitude ou la reproductibilité des résultats. Même si les résultats obtenus eussent pu être valides compte tenu des méthodologies de l'époque, souvent, ils étaient considérés erronés par le médecin s'ils étaient contraires à son diagnostic ou à son traitement du patient. Il était tout à fait naturel de mettre en doute la source d'analyse et, du même coup, de discréditer le laboratoire. Par ailleurs, en raison de la structure hiérarchique des hôpitaux de l'époque et du fait qu'on accumulait peu de documentation ou de données, le laboratoire n'avait pas de recours. Le contrôle de la qualité n'était pas uniforme dans le laboratoire pour la plupart des procédures et était inexistant pour certaines jusqu'à la fin des années 1960. On n'avait pas toujours facilement accès aux produits commerciaux, et l'improvisation était donc la norme. Ainsi, on utilisait régulièrement le cobaye comme spécimen de contrôle positif après l'injection de *Mycobacterium tuberculosis*.

C'est l'Ontarien, Dr Malcolm T. MacEachern, qui a le premier lancé un appel à la normalisation au sein du système hospitalier nord-américain et qui a obtenu une reconnaissance internationale pour ses efforts. Dès le début des années 1930, il a défendu le besoin de normalisation dans les soins de santé et a défrayé la manchette pour ses efforts de sensibilisation du public aux anomalies des hôpitaux. Pendant son mandat au comité des normes de l'American College of Surgeons, il a persévéré et a convaincu la communauté médicale que la normalisation était dans le meilleur intérêt du patient. Les programmes d'agrément commencèrent à préciser que l'hôpital devait disposer d'un laboratoire satisfaisant géré

par un pathologiste compétent. Les outils de mesure de la qualité de cette époque comprenaient la tenue de dossiers, l'accumulation de données et la certification du personnel des soins de santé. Il y avait peu de différenciation entre les professionnels des soins de la santé à part les médecins et les infirmières. Et les autres spécialités allaient évoluer et définir leurs propres normes d'agrément.

Au laboratoire provincial de Saint John, les systèmes de contrôle de la qualité étaient conçus par les personnes des divers services. Mademoiselle Roberta Clark (M.Sc.) a lancé le programme au Service de chimie dès 1957. Et Deborah Chapman a emboîté le pas. Le premier contrôle utilisé visait l'analyse du glucose. Comme il n'y avait pas de produits commerciaux à utiliser avec les spécimens des patients, on préparait des mélanges de sérums qu'on congelait comme des aliquotes (spécimens plus petits) à décongeler et analyser quotidiennement avec les spécimens des patients. On obtenait du sérum par la centrifugation de spécimens sanguins pré-analysés du patient. On n'utilisait pas de gants ni de masque de protection pour mélanger le sérum obtenu des spécimens analysés antérieurement. Et on n'utilisait pas de papier filtre mais plutôt des couches de gaze avant la préparation d'aliquotes et la congélation. Souvent, le mélange coagulait et il fallait recommencer. La méthodologie de l'époque limitait les gammes de contrôle à des percentiles qui seraient considérés inacceptables par les normes actuelles. Il n'y avait pas de séries de gammes de contrôle faibles, moyennes et élevées. Une seule valeur dérivée du mélange suffisait. Les termes *norme* et *contrôle* étaient utilisés sans distinction. Graduellement, on a

(suite sur page 7)

(suite de page 6)

élaboré des contrôles pour une gamme d'analytes, et en 1967 les contrôles pour douze tests étaient distribués chaque mois par le laboratoire central. Au début, le laboratoire d'hématologie de Saint John utilisait du sang de poulet comme spécimen-témoin. Souvent, les membres du personnel de laboratoire de partout dans la province donnaient de leur propre sang pour les contrôles de coagulation. Et on les payait pour leur contribution.

Les contrôles du laboratoire de chimie ont continué d'être les plus développés. L'efficacité des autoclaves de toute la province inquiétait le Service de bactériologie du laboratoire central qui, en 1964, a commencé à envoyer les spécimens d'un contrôle bactériologique aux laboratoires participants. Ce n'est qu'à la fin des années 1970 qu'on a commencé à utiliser couramment des produits commerciaux de normalisation et de contrôle des analyses de laboratoire. Le premier produit commercial était un sérum lyophilisé à froid qui était pesé et reconstitué sur place. En 1968, le laboratoire central a acheté une balance de précision Sartorius 2205 précisément conçu à cette fin.

À ce point, les autres laboratoires régionaux effectuaient leurs propres contrôles pour usage quotidien tout en participant au programme de contrôle provincial du laboratoire central. Jusqu'en 1976, les spécimens-témoins du laboratoire central étaient seulement envoyés aux autres laboratoires régionaux, mais furent graduellement offerts aux laboratoires des hôpitaux plus petits. Les dépenses finirent par se révéler prohibitives, et on finit par demander aux divers laboratoires de payer leurs propres coûts. Dès les années 1990, des groupes de travail des différentes disciplines ont créé des programmes d'assurance de la qualité avec la participation du consultant du laboratoire provincial.

Les principes d'assurance de la qualité au sein du système de soins de santé ont été reconnus bien avant que l'on offre les services de laboratoire de manière régulière. Le contrôle de la qualité et les processus de normalisation ont été instaurés graduellement, mais étaient loin d'être ceux des systèmes de gestion de la qualité actuels. La certification des technologistes de laboratoire et

des pathologistes garantit le respect des niveaux de compétence standard. En 1991, l'octroi d'une licence aux technologistes de laboratoire du Nouveau-Brunswick et la création d'un programme obligatoire de formation continue font en sorte que les technologistes de laboratoire médical maintiennent un niveau élevé de compétences qui respecte les critères à la fois nationaux et internationaux. La vision de normalisation au sein des hôpitaux, qui a d'abord été proposée par le D^r MacEachern, a évolué vers une toute nouvelle norme de certification pour tous les volets des soins de santé, y compris le laboratoire.



Claudette à son lancement de son livre à l'Hopital regional de Saint-Jean le 22 aout, 2012.

Le livre "Echo in the Hall" est maintenant disponible aux magasins Coles dans la ville de Saint-Jean et aussi aux Chapters à Dieppe et Fredericton. Le livre peut être trouver au magasin cadeaux à les l'hôpitaux de Saint-Jean et DECH et bien sur en ligne au site Web : www.echoesinthehall.com

L'auteur a visité le VG à Halifax le 15 novembre et a participé au "Christmas by the Sea" le 24-25 novembre, et aussi au "Vendor Market" a SJRH le 4 au 7 décembre.

Le nouveau programme néo-brunswickois de mentorat de transition des TLM

Voulez-vous changer quelque chose dans la vie de quelqu'un? Aimeriez-vous en faire davantage pour votre profession? Voici l'occasion rêvée : devenez mentor auprès d'un/d'une technologiste de laboratoire médical formé/e à l'étranger (TLMFE).

Définition de mentor

Personne recherchée pour ses conseils et son encadrement judicieux

Caractéristiques d'un mentor

Ouverture d'esprit Respect Honnêteté Capacité à encourager Discrétion Engagement Loyauté
Capacité à motiver Disposition à prendre des risques Attitude positive Réalisme Assertivité

Critères pour devenir mentor

Pour être admissible, vous devez :

- être membre en règle de l'ATLMNB
- avoir au moins une année d'expérience en tant que TLM
- fournir une lettre de recommandation de deux personnes de la profession qui vous connaissent depuis au moins deux ans
- présenter un formulaire de demande

La relation de mentorat

Après avoir signé tous les formulaires appropriés et suivi la formation, vous serez jumelé à un/une TLMFE avec qui vous échangerez vos coordonnées. Ensemble, vous discuterez et conviendrez des paramètres de la relation (p. ex., buts à atteindre, heure, dates et durée, etc).

Formation et orientation

Votre demande sera examinée, et après avoir été accepté comme mentor, vous recevrez de la formation et de l'encadrement.

La formation porte sur les sujets suivants :

- Communication efficace
- Diversité culturelle
- Rôles et responsabilités
- Confidentialité
- Soutien mentor/mentoré
- Relation de mentorat
- Fonctionnement du programme de mentorat

Cette formation vous aidera à devenir un mentor efficace.

Avantages à être mentor

- Amélioration de sa propre formation professionnelle et de son leadership
- Conscience accrue de l'environnement professionnel
- Chance de changer des choses et de laisser sa marque
- Conscience accrue du calibre des TLMFE et du bassin de talents
- Occasion de réfléchir à son propre parcours
- Satisfaction de savoir que vous avez changé des choses
- Occasion de contribuer au mieux-être des autres
- Améliorer vos compétences d'encadrement
- Développer votre propre identité professionnelle
- Utiliser vos aptitudes à résoudre les problèmes
- Transmettre une part de vos connaissances et de vos compétences
- Mettre à épreuve votre style de leadership
- Ouvrir de nouveaux horizons pour les autres
- Prêcher par l'exemple

Pour devenir mentor ou pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez écrire à janelle.bourgeois@nbsmlt.nb.ca. Inscrivez-vous sans tarder!





Nouvelles Normes d'exercice

par Janelle Bourgeois

Le Conseil d'administration de l'ATLMNB est heureux d'annoncer les nouvelles *Normes d'exercice*. Les *Normes d'exercice* de l'ATLMNB sont un ensemble de principes qui présentent les grandes lignes d'un niveau minimum de comportements, de compétences et de pratique professionnelle auquel on s'attend, de la part des technologistes de laboratoire médical agréés (TLM) du Nouveau-Brunswick. En tant que professionnels de la santé réglementés, les TLM doivent être bien informés et responsables des actes liés à leur pratique.

Le Comité législatif de l'ATLMNB a révisé les *Normes d'exercice* cette année. Ce comité a pris l'initiative de réécrire les normes après avoir consulté, avoir fait de la recherche, ainsi

qu'une révision profonde des *Normes d'exercice* précédentes. Elles sont maintenant plus spécifiques et faciles à interpréter.

Le Comité législatif est composé d'un petit groupe de membres d'expérience de l'Association et grâce à des antécédents professionnels variés et à leurs connaissances essentielles, ils ont réussi à produire ce document.

Membres du Comité législatif

William Allen

Janelle Bourgeois

Susan Findlater

Marielle Lagacé

Pierre Leveille

Coral MacRae

Vous trouverez les *Normes d'exercice* dans le site Web de l'ATLMNB, en suivant le lien suivant :

<http://web.m5i.com/nbsmlt/standards-of-practice.asp>

Prix Anita Lindsay

Le Prix Anita Lindsay est offert chaque année à une technologiste démontrant l'exemple de service professionnel.

Les demandes du prix pour 2013 seront acceptées jusqu'au 31 janvier 2013.

Objectif

Le Prix Anita Lindsay est décerné à un membre qui quitte la profession de technologiste de laboratoire médical. Le prix est seulement décerné quand la candidature d'une personne apte à recevoir ce prix est proposée.

Comité de sélection

Le Comité des prix choisira le lauréat après avoir examiné le résumé de chaque personne proposée, qui doit être soumis au plus tard le 31 janvier. Le Comité des prix achète le prix.

Présentation

Le lauréat sera indemnisé de ses frais pour se rendre à l'Assemblée annuelle générale où le président lui remettra le prix lors du banquet.

Critère de sélection

Doit quitter la profession de technologiste de laboratoire médical (retraite ou changement de carrière), après avoir été membre de l'ATLMNB pendant au moins 20 ans.

Doit avoir fait preuve de professionnalisme, d'intégrité et de grandes valeurs personnelles pendant sa carrière.

Doit avoir fortement contribué à l'avancement de la profession au niveau local, provincial, national ou international pendant au moins 5 ans.

Son nom doit être proposé par un membre actif de l'ATLMNB.

Publicité

Un résumé et une photo du lauréat doivent être remis en vue des communiqués de presse et pour publication dans le bulletin.



Maritech 2012

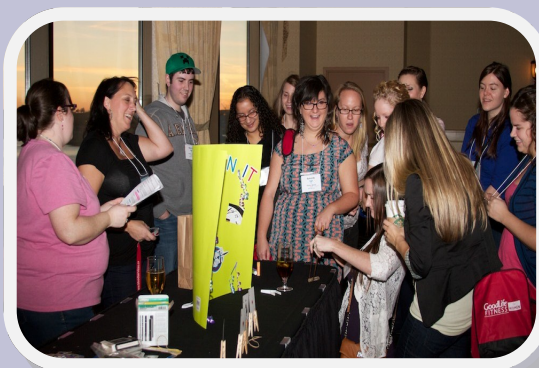
Laboratory
Science
The
Diamond
in
Healthcare



Sciences de
Laboratoire:
Le Diamant
des soins de
santé

Au nom des membres du comité, je remercie tous les exposants, les conférenciers et les participants. La conférence a connu un franc succès grâce à vous tous. Et nous avons reçu d'excellents commentaires. Nous espérons que le programme scientifique vous a plu et que vous avez pu participer aux activités sociales.

Cathy et moi-même remercions tous les présidents de comité et les membres pour leur travail acharné. L'organisation d'une conférence d'une telle envergure n'est pas une tâche facile, mais grâce au soutien de nombreuses personnes, le travail en est facilité!



Merci!

Cathy Moran & Suzanne Turcotte, Coprésidentes de la conférence

Comment préparer un sandwich au beurre d'arachide

par William Allen



« La communication entre les dragons et les cavaliers va dans les deux sens. Le dragon doit non seulement suivre l'exemple du cavalier, mais ce dernier doit aussi écouter le dragon... parce que quelquefois, ce que le dragon tente de dire, c'est justement ce qu'il faut entendre. »

-Hiccup, *Dragons; Riders of Berk*

Je pense qu'un des principaux obstacles que nous devons tous affronter est le manque de communication efficace. Les aspects à la fois personnels et professionnels de nos vies sont souvent touchés par cette difficulté de communiquer efficacement. Il m'est arrivé, lors d'un atelier de gestion auquel j'ai eu la chance d'assister, d'en faire l'expérience directe. Cela s'est révélé tellement enrichissant et humoristique que j'ai su que je voulais le partager avec vous tous...

L'instructeur a demandé deux volontaires. L'un donnerait à l'autre des instructions sur comment préparer un sandwich au beurre d'arachide, mais les deux participants ne pourraient pas se voir. Celui qui donnait les instructions devait utiliser dix étapes faciles, et celui qui les suivait devait faire EXACTEMENT ce qu'on lui disait de faire; il ne pouvait poser que des questions sur « comment » le faire. Tout était enligné sur la table : assiette, couteau et bouteilles de beurre d'arachide et de confiture.

Parmi les moments forts de la présentation, certains étaient TRÈS drôles à regarder. Un pain complet (toujours dans le sac) a été couvert de beurre d'arachide. (On avait oublié d'expliquer qu'il fallait ouvrir le sac et en sortir une tranche de pain.) Puis, la bouteille de confiture au complet a été placée sur le dessus du sac de pain, qu'on avait couvert de beurre d'arachide. (On avait demandé de prendre la confiture et de la mettre sur le beurre d'arachide qu'on venait d'étendre sur le pain.)

Quoique l'atelier ait été très amusant, il m'a tout de même permis d'observer la communication effective sous un autre angle. J'ai pu constater à quel point il

est important, quand on parle à une autre personne, de s'assurer qu'on lui donne assez d'information afin que les deux personnes parviennent au succès. J'ai pu observer que la personne qui donnait les instructions sur comment préparer un sandwich au beurre d'arachide était encore plus frustrée que la personne qui tentait de faire ce qu'on lui demandait. C'est tout à fait comme le dit Hiccup : « **La communication entre les dragons et les cavaliers va dans les deux sens. Le dragon doit non seulement suivre l'exemple du cavalier, mais ce dernier doit aussi écouter le dragon... parce que quelquefois, ce que le dragon tente de dire, c'est justement ce qu'il faut entendre.** » Pendant l'activité, celui qui suivait les instructions pouvait seulement poser la question « comment », mais à chaque fois que l'autre qui donnait les instructions entendait le « comment », il devenait de plus en plus frustré et disait : « Que veux-tu dire, "comment" ? Prends simplement le pain! » Il n'écoutait pas *vraiment*; il tenait pour acquis que l'autre *devrait savoir* ce qu'il voulait dire.

La plupart de nous tenons pour acquis que notre ami, collègue, employé, connaissance, personne aimée, enfant, etc., va savoir ce qu'on veut dire. Lorsqu'on donne des instructions ou qu'on demande quelque chose à quelqu'un, on ne fournit souvent qu'un bref résumé de ce qu'on veut et on présume que l'autre saura le reste. On laisse nos expériences antérieures avec les autres nuire à la façon dont on interagit avec de nouvelles personnes, et on ne donne souvent pas suffisamment d'information.

J'aime bien penser que la communication est comme une balance qu'il faut ajuster. D'un côté il y a celui qui donne et de l'autre, celui qui reçoit. S'il y a seulement un côté d'actif, la balance ne sera pas équilibrée. Ce que j'entends par là, c'est que même si vous êtes le meilleur communicateur du monde, cela ne vaudra rien si vous ne recevez aucune rétroaction de l'autre côté de la balance. *Elle ne sera pas ajustée.* Rappelez-vous que la communication est une route à deux voies. Assurez-vous que votre balance est toujours équilibrée ... vous serez étonnés des changements apportés à votre vie!

Nouveau processus de renouvellement de l'adhésion à la Société canadienne de science de laboratoire médical

Les membres de l'ATLMNB pourront remarquer des changements dans la réception de leur carte de membre de la SCSLM et de leur reçu. Dans le passé, les membres de l'ATLMNB recevaient leur carte de membre de la SCSLM avec leur carte de membre de l'ATLMNB. Cette année, c'est la SCSLM qui vous enverra directement votre carte de membre de la SCSLM de 2013.

Vous verserez votre cotisation à SCSLM de 2013 à l'ATLMNB, qui la transmettra à la SCSLM. À partir de l'information reçue, la SCSLM vous enverra votre carte de membre de la SCSLM de 2013.

Ce changement a été apporté dans le but de rationaliser nos processus et de continuer à répondre aux besoins de nos précieux membres. Nous tenons à maintenir la qualité et le service auxquels nos membres sont habitués.

Calendrier des membres 2013 : Si vous souhaitez continuer à recevoir le calendrier des membres et à payer votre cotisation au moyen d'une retenue à la source en 2013, veuillez l'indiquer de la manière suivante :

1. Allez à www.csmls.org
2. Dans le menu principal, cliquez sur Espace membre et ensuite sur Gestion de mon profil.
3. Cliquez sur Éditer mon profil et cochez à côté de la case suivante : « Je veux continuer à recevoir mon calendrier des membres. »

Facile comme bonjour! Veuillez effectuer ce travail avant de renouveler votre adhésion afin de vous assurer de recevoir votre calendrier des membres avec votre carte de membre, car seules les personnes qui auront coché la case en question recevront le calendrier des membres.

Venez voir notre nouveau site Web!

La section réservée aux membres de notre nouveau site Web sera plus facile à utiliser et d'accéder à l'information que vous cherchez.

ACCÈS MEMBRES

nom :

mot de passe :

Connectez-vous

Voici l'information nécessaire pour ouvrir une session dans la section membres :

Nom d'utilisateur :
Smith, Jean
(dernier nom.premier nom)

Mot de passe : 9999999
(no. d'identification de



www.nbsmlt.nb.ca

En effet, à la demande générale, voici notre deuxième :



CONCOURS de décoration de Noël!



Noël n'est plus très loin, et nous commencerons bientôt à décorer pour la période des Fêtes. La décoration de votre laboratoire ou de votre service est un moyen de vous imprégner de l'esprit de Noël. Le laboratoire ou le service est si beau et prend un si bel air de fête lorsqu'il est décoré. Montrez aux autres laboratoires votre expertise en décoration dans le cadre d'un concours provincial de décoration de Noël des laboratoires. Décorez votre laboratoire ou votre service et présentez vos photos à l'ATLMNB qui les affichera ensuite sur son site Web afin que tous les technologistes puissent les admirer. Le 14 décembre (à 16 h 30) est la date limite pour soumettre les photos. Les photos présentées seront ensuite jugées, et le laboratoire ou le service ayant récolté le plus grand nombre de votes se méritera une fête de Noël agrémentée de pizza.

Voici les règles du concours de décoration de Noël des laboratoires :

Le laboratoire ou une section de laboratoire peut participer, et l'article décoré ou le projet de décoration doit être situé dans le laboratoire ou le service.

Il est interdit d'utiliser le matériel ou les fournitures du laboratoire.
Le prix sera décerné au service ou au laboratoire.

Présentez des photos en gros plan de l'article décoré ou du projet de décoration (p. ex., arbre de Noël, cuisinette du laboratoire, etc.).

Transmettez vos photos par courriel à l'adresse registrar@nbsmlt.nb.ca avant le 14 décembre à 16 h 30. Sur la ligne Objet, écrivez CONCOURS DE DÉCORATION DES LABORATOIRES. Dans votre courriel, décrivez brièvement votre soumission et consignez vos coordonnées, c'est-à-dire le nom et le courriel de la personne avec qui communiquer ainsi qu'un numéro de téléphone, le nom du laboratoire ou du service (ou les deux), de sorte que le comité puisse communiquer avec le groupe gagnant.

Les résultats seront annoncés avant le mercredi 19 décembre.

Toute soumission effectuée le 14 décembre à 16 h 30 ou après sera REFUSÉE. Cependant, on pourrait les afficher quand même sur le site Web de l'ATLMNB pour le bon plaisir de tous.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir et bonne chance!

Le Comité des RP de l'ATLMNB



Lignes directrices relatives au sondage sur le Programme de perfectionnement professionnel

En 2013, le Comité consultatif sur les règlements et l'exercice professionnel (CCREP) (<http://nbsmlt.nb.ca/advisory-committee-reg-pro-practice.asp>), prévoit réviser les lignes directrices sur le Programme de perfectionnement professionnel (PPP). Nous aimerions obtenir votre aide pour cette tâche. Comme vous le savez, il existe de nombreuses formes de formation professionnelle continue. Nous aimerions nous assurer que toutes les formes admissibles sont énumérées dans les lignes directrices. Veuillez donc prendre quelques instants pour répondre au présent sondage afin que le CCREP puisse mieux vous servir.

Prière de transmettre votre sondage dûment répondu par l'un des moyens suivants :

Par courriel : office@nbsmlt.nb.ca **Par télécopieur** : 506-758-9963

Par la poste : 488, rue Centrale, Memramcook (N.-B.) E4K 3S6

Les lignes directrices vous sont-elles utiles dans la planification de vos activités de formation professionnelle continue?

1 2 3 4 5
(5 - extrêmement utiles)

Les lignes directrices vous sont-elles utiles pour remplir votre rapport de PPP?

1 2 3 4 5
(5 - extrêmement utiles)

Les lignes directrices sont-elles faciles à comprendre?

1 2 3 4 5
(5 - très faciles)

Estimez-vous que les heures créditées à chaque type d'activité dans les lignes directrices reflètent la quantité de travail qu'il faut pour accomplir l'activité en question?

1 2 3 4 5
(5 - très appropriées)

Commentaires :

(Suggestions possibles : Quels changements proposeriez-vous aux lignes directrices? Qu'est-ce que vous supprimeriez? Qu'est-ce que vous ajouteriez? Changeriez-vous la manière d'évaluer les activités? Les rendriez-vous plus utiles et plus faciles à comprendre? Quelles sont vos suggestions pour faciliter la recherche de l'information?)



Renseignements sur les élections 2013

Bienvenue à l'élection du président désigné de l'Association des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick.

Le comité des candidatures vous demande de proposer des noms de membres de l'ATLMNB comme candidats à ce poste important. Il s'agit pour vous d'une occasion de désigner des technologistes qui ont une vision de l'avenir et qui pourront diriger les affaires de l'Association durant cette période de défis à relever.

Veuillez faire parvenir toutes les candidatures au bureau de l'Association au plus tard le 15 janvier 2013.

Renseignements sur les Candidatures

Durée des fonctions

Conformément à la Loi relative à l'Association des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick de 1991, l'Association doit élire chaque année une personne au poste de président, désigné. Il s'agit d'un poste pour un mandat de trois ans: durant la première année (2013) la personne fera fonction de président désigné, durant la deuxième année (2014) elle deviendra président de l'Association et, durant la troisième année (2015), elle fera fonction du président-sortant.

Service et buts

Afin que les membres puissent obtenir des informations sur les activités actuelles et antérieures des candidats en ce qui concerne les affaires de l'Association, il faut ajouter un sommaire de ses activités professionnelles. Il faut aussi ajouter une déclaration sur les buts visés comme président désigné de l'Association des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick. Cette information ne doit

Formulaire de nomination

L'élection du président désigné

En application de la Loi de 1991 sur les technologistes de laboratoire médical, les membres doivent nommer chaque année un technologiste au poste de président désigné. Le mandat est de trois ans comme suit: président désigné, président, puis président -sortante durant la dernière année.

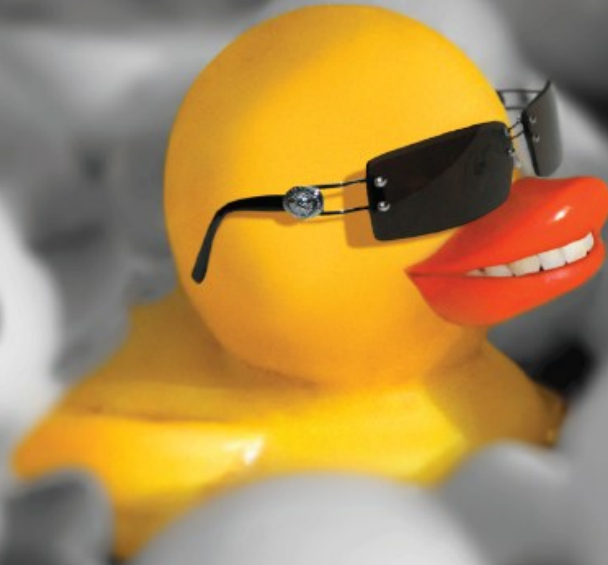
Je _____ accepte que ma candidature soit posée au poste de président désigné de l'Association des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick.

Signature _____ Date _____

Candidature proposée par _____

Appuyée par _____

ENEZ VIVRE LE « DIFFÉRENT »



- Nouveaux formats de présentation pour les sessions, y compris :
 - Présentations par groupes d'experts
 - Tables rondes
- Sujets novateurs et scientifiques sur le contrôle de la qualité, les études de cas de laboratoire et la gérance des antibiotiques
- Expositions spécifiques à l'industrie présentées par nos promoteurs et exposants

Du 11 au 13 mai 2013 | Victoria (C.-B.) | The Fairmont Empress & Victoria Convention Centre

DIFFÉRENT

Penser. Apprendre. Ambitionner. Appartenir.

LABCON 2013

CSMLS's National Conference of Medical Laboratory Science
Congrès national de science de laboratoire médical de la SCSLM

labcon.csmls.org/fr